

COMMUNIQUÉ
7 Juillet 2020

**NOMINATION D'UNE MINISTRE DÉLÉGUÉE À L'AUTONOMIE :
L'AD-PA PLEINEMENT SATISFAITE**

L'AD-PA appelait de ses vœux la nomination d'un(e) ministre des personnes âgées et handicapées pour porter les réformes essentielles voulues par l'exécutif en cette dernière partie de quinquennat (5ème branche de sécurité sociale, loi Autonomie...).

C'est à présent le cas et l'AD-PA est pleinement satisfaite, d'autant que Brigitte BOURGUIGNON, Présidente de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale depuis 2017, connaît bien les sujets liés à l'avancée en âge.

L'AD-PA lui souhaite pleine réussite au côté d'Olivier VÉRAN et de ses équipes, afin d'engager les réformes tant attendues par les personnes âgées, familles et professionnels de l'aide à l'autonomie (services à domicile et établissements).

Par ailleurs, l'AD-PA est satisfaite que l'appellation de ce ministère reprenne le terme d'autonomie qui est positif comparativement à tant d'autres appellations dévalorisantes, voire méprisantes.

Enfin, l'AD-PA saura être un partenaire constructif et exigeant pour permettre à la France de rattraper le retard accumulé par rapport à nos voisins européens.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 24

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées